

Espagnol A2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K3KEA2P

Objectifs

Utiliser un répertoire limité de ressources linguistiques et non linguistiques simples (des structures syntaxiques basiques, des phrases ou des formules mémorisées)

Connaître très généralement des conventions sociales et des référents culturels du monde hispanique.

Communiquer d'une manière claire, malgré un évident accent étranger et quelques malentendus et interruptions inévitables.

Remplir des formulaires et rédiger des textes brefs (biographies, messages, lettres, emails, etc.)

Faire face à des situations quotidiennes (demander et répondre à des questions, avoir des informations basiques en magasins, en banques, à la poste, aux transports publics, etc.).

Compétences communicatives travaillées grâce aux séquences thématiques choisies par l'enseignant :

Présenter quelqu'un

Demander de l'information et donner de l'information (con quién, para quién, de quién, qué, cuál, qué tipo, cuándo, para qué, cuánto, alguna vez, cómo, prefieres X o Y)

Demander la permission (¿puedo...?)

Questionner sur les goûts, les préférences et les intérêts et répondre (gustar, odiar, preferir, ser interesante, etc.)

Demander une évaluation et répondre (está muy/bastante bien/mal, es demasiado + adj, no es nada + adj, ¡qué + adj/adv!, estupendo, perfecto)

Évaluation

- * Contrôle continu :
 - 1 devoir écrit (compréhension écrite et/ou orale, et expression écrite)
 - 1 note orale facultative (productions orales évaluées au cours du semestre)
 - 1 devoir sur table (compréhension écrite et/ou orale, et expression écrite)
- * Contrôle dérogatoire terminal : pendant la session d'examen (compréhension et expression écrite) 1h30.
Session de rattrapage : (compréhension et expression écrite) 1h30.

N.B. Lors des examens, le savoir grammatical sera évalué à travers les exercices de compréhension et d'expression (écrit et/ou oral), il ne sera jamais évalué de manière explicite.